

L'adhésion (déclenchant la commande de licence correspondante) ne sera prise en compte qu'après remise de cette fiche d'inscription dûment remplie et signée et accompagnée des éléments suivants :

- Soit un certificat médical (obligatoire pour les nouveaux licenciés ou Karaté compétition)
- Soit une attestation de santé pour les licenciés (si le certificat médical date de moins de 3 ans) pour Karaté hors compétition sinon certificat médical.
- Le règlement complet (1 à 3 chèques).

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, il est nécessaire de consulter votre médecin afin d'obtenir un certificat médical.
- Si vous avez répondu NON, vous n'avez pas de certificat médical à fournir. Détacher la partie ci-dessous, complétez et signez l'attestation (sans le questionnaire) et joignez-la à votre inscription.



Nom et Prénom du licencié : Date de naissance :

Je soussigné, atteste sur l'honneur avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

A le.....

Signature (*)

* Pour les mineurs, Nom, Prénom et signature du représentant légal.

Protocole sanitaire pour la pratique martiale et sportive du Karaté-Do au sein de l'OKSG

PRATIQUANT :

- Etre en bon état de santé général. En cas d'apparition de symptômes évocateurs du COVID-19, rester chez soi et prévenir l'enseignant ou un membre du bureau.
- A domicile, avant le cours, se laver et être allé aux toilettes (les sanitaires n'étant pas accessibles pendant le cours). Avoir une tenue (karaté-Gi) propre.
- Prendre son sac de sport avec bouteille d'eau ou gourde personnelle, mouchoirs jetables, serviette si nécessaire. Si les vestiaires ne sont pas accessibles, arrivée et départ du lieu d'entraînement en tenue Karaté-Gi.
- Se conformer aux règles définies par le gouvernement et la mairie, notamment concernant le respect des distances sociales et le port du masque à partir de 11 ans.

Entrée dans la salle d'entraînement

- Emprunter l'entrée habituelle du gymnase en veillant à porter un masque et le conserver jusqu'à l'entrée dans la salle d'entraînement. Respecter les sens de circulation s'ils sont définis.
- Les accompagnants ne pourront pas entrer dans la salle d'entraînement ni assister aux séances.
- Les accompagnants ou les pratiquants devront remplir un registre précisant le nom et le prénom du Karatéka et le numéro du portable.
- pas d'entrée dans la salle d'entraînement pour les élèves tant que le cours précédent n'est pas terminé et les élèves tous sortis. Respecter les distances sociales lors de ces entrées/sorties.
- Désinfection des mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée.
- pas de sortie de la salle pendant les entraînements.
- distanciation physique pendant l'entraînement (minimum 1m d'espace autour de soi).

Sortie de la salle d'entraînement :

- à la fin du cours, désinfection des mains avec le gel hydroalcoolique avant de sortir.
- port du masque.
- prise de douche à domicile.

CLUB :

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique dans la salle d'entraînement
- Désinfection des poignées de portes et du matériel liés à l'activité.
- Aération de la salle avant et après chaque cours.
- mise en place d'un référent COVID, correspondant de la mairie.
- port du masque pendant l'entraînement pour le professeur et son /ses assistant(s) éventuels(s).
- envoi (pour les réinscriptions), ou remise en main propre pour les nouveaux adhérents, du protocole. Celui-ci devra être validé et signé pour la prise en compte de l'inscription.

